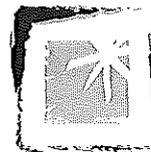


N° DEL/2023-059

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

Séance du 3 avril 2023**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 3 avril, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 27 mars 2023

PRESENTS (28)

Délégués titulaires (27) : M. FERRÉ Charles, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOURRIER Annette, M. CARTIER Philippe, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, M. DUBOIS Francis, Mme DUBOUCHAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VERBRUGGE Dominique, Mme VIDAL Dany, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (1) : M. LOUCHART Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDUREAU Agnès, Mme BOUILLON Ludivine, M. BRETTE Gérard, Mme CARRARA Annie, M. CASSEZ Didier, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, Mme PAREL Audrey, M. POP Ion Octavian.

ABSENTS

Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, M. LACROIX Laurent.

Pouvoirs (9) :

Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. BRETTE Gérard a donné procuration à M. ROSSIGNOL Philippe,
Mme CARRARA Annie a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
M. CASSEZ Didier a donné procuration à M. DATIN Yves,
M. COQUILLAUD Nicolas a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme FRAYSSE Marie a donné procuration à M. MENUET Jean-François,
Mme PAREL Audrey a donné procuration à M. VILLA Olivier,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à Mme DUBOUCHAUD Patricia,

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

Annule et remplace la précédente délibération n° DEL/2023-059 transmise au Préfet le 13/04/2023

OBJET : Souscription à un emprunt Court terme

M. le Président expose au Conseil que, dans le cadre du projet d'extension de la Zone d'activité de Tra le Bos et afin de financer l'avance de trésorerie entre l'acquisition par la Communauté de Communes des parcelles liées à la DUP et leur revente, il propose de contracter auprès du Crédit Agricole un prêt à court terme de 970 000 € aux conditions suivantes :

- Taux Fixe : 3,30%
- Durée 1 an
- Prélèvement in fine du Capital
- Prélèvement trimestriel des intérêts
- Frais de dossier de 0,10% (soit 970 euros)

Conformément à la circulaire du ministère de l'intérieur du 22 février 1989, cet emprunt Court Terme destiné à un besoin ponctuel et certain de disponibilités s'inscrit dans le cadre d'un plan de trésorerie et sera suivi de façon non budgétaire et enregistré au compte (519) du compte de Gestion.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **Autorise** M. le Président à contracter auprès du Crédit Agricole un prêt à court terme de 970 000 € dans les conditions mentionnées ci-dessus,
- **Autorise** M. le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents se rapportant aux présentes décisions.

POUR : 34

CONTRE : 3

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 11 avril 2023
Le Président,**


Carrefour de l'Épinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26

Communauté de Communes
Ventadour Egletons Morédières
Charles FERRÉ